

Avis de constitution

SOCIETE « ALLIANCE PRESTATIONS & CONSEILS » en abrégé « APC »

Siège Abidjan, Cocody, Cité des Arts, Rue des bijoutiers près de la boutique bijoux de star, Lot 101, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2026, et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE PRESTATIONS & CONSEILS » en abrégé « APC »

Objet : Vente de fournitures et de matériels de bureau ;
Vente de tout type d'articles matériel et immatériel ;
Intégration de solutions informatique ;
Appui technique, conseil et accompagnement des entreprises privées, publique et des particuliers ;
Bâtiment et travaux publics
Pour la réalisation de son objet, la société peut :

- Prendre des participations directes ou indirectes dans toutes sociétés ivoiriennes ou étrangères ;
- Créer, acquérir ou exploiter tous établissements et fonds de commerce ;
- Contracter tous emprunts et accorder toutes garanties ;
- Plus généralement, effectuer toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Cité des Arts, Rue des bijoutiers près de la boutique bijoux de star, Lot 101, Ilot 07

Dirigeant(s) M BROU YAO MATHILDE OLIVIER (GÉRANT),
M KABORE YVES ROLAND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01076 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12456/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

